



**SNJ FOPA**  
contact@snjfopa.fr



**snepap**  
FSU  
Syndicat National de  
l'Ensemble des Personnels  
de l'Administration Pénitentiaire



# MOBILISONS-NOUS, le 15 NOVEMBRE 2010 !

L'entente syndicale a été reçue le 3 novembre 2010, pendant deux heures, par Madame Le Garde des Sceaux. Comme prévu, l'entente a porté les exigences suivantes :

- **Les emplois et les moyens nécessaires** aux missions croissantes et à l'augmentation de la charge de travail pour tous les Personnels (personnels de surveillance, insertion et probation, administratifs et techniques) ; ainsi qu'une **revalorisation indemnitaire et statutaire**.
- **L'arrêt de la déclinaison brutale de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP)** : fermeture des services et établissements, mutualisation et restructuration des sites, privatisation et externalisation des missions, fermeture des miradors sans concertation...).
- **Le respect du dialogue social** : la nécessité absolue d'une information juste, d'une concertation à tous les niveaux (local, régional et national).

Lors de l'audience, nous avons exposé au Garde des Sceaux quelles étaient les implications et conséquences en terme de souffrances au travail, de conditions d'exercice des missions, de difficultés dans la vie quotidienne et familiale, du déficit d'emplois dans notre administration...

Sur toutes les problématiques exprimées au Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, nous n'avons pas été entendus et aucun engagement n'a été pris.

Compte tenu de la situation, l'entente syndicale estime que seul le rapport de force pourra faire bouger cette fin de non recevoir !

Aussi, l'entente syndicale appelle l'ensemble des personnels de l'administration pénitentiaire (AS, CIP, PA, PS, PT) à entrer activement dans une

***première journée d'action***  
***le 15 novembre 2010,***

par des mobilisations unitaires devant les établissements et les services pénitentiaires d'insertion et de probation.

Pour cela, l'entente syndicale les appelle à se réunir en assemblées générales afin qu'ils définissent et affinent ensemble et démocratiquement les modalités d'actions de cette première journée de mobilisation d'ampleur nationale.

Le 4 novembre 2010.